

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DU NUMERIQUE	
PARCOURS TYPE	Droit des médias et de la communication	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération n° CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français ou langue étrangère (anglais notamment)		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conserver		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	156	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP38172BC06 - Identifier et connaître les institutions spécialisées dans le domaine du numérique et le vocabulaire associé												
UE	S1	UE Régulation générale du numérique	66	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public du numérique	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Bloc	S1	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée												
UE	S1	UE Régulation internationale et comparée du numérique	90		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit international économique	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit privé comparé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Bloc	S1	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances												
UE	S1	UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	171	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée												
UE	S2	UE Régulations sectorielles du numérique	96	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit européen des innovations et numérique	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit public économique	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit européen du numérique en santé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée												
UE	S2	UE Contentieux international	30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé et numérique*	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances												
UE	S2	UE Expertise linguistique: niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée												
UE	S2	UE Spécialité	45		8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	Rédaction d'un mémoire sur une thématique au choix (20% de la note de l'UE)	
Matière	S2	Droit de la culture	30		4	3,2 (40%) par matière 1,6 (20%) pour mémoire	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Introduction au droit des médias	15		4		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication											Voir modalités Engage	
		TOTAL ANNUEL	327	81	60	60	Oui	Oui						

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE									session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	189	71	50	50	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 Enseignements fondamentaux	100	30	25	25	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la communication audiovisuelle	20	5		2 pour le grand oral	Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2		Oral	Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3	
Matière	S1	Droit des communications électroniques	20	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit du cinéma	15	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit de la presse (écrite, numérique)	15	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit du numérique	15	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit de la propriété littéraire et artistique appliqué au secteur de la communication	15	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
UE	S1	UE2 Enseignements complémentaires	89	10	15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droits européens des médias et de la communication	12			1 pour les 3 épreuves 2 pour le grand oral	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	3 épreuves (oral ou écrit de 2 heures), portant sur 3 matières de cette UE désignées par le responsable de la formation + un Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3		
Matière	S1	Droit international et comparé des médias et de la communication	10				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit de la concurrence appliqué aux médias et à la communication	10				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit et économie de la régulation	10				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit et management des politiques culturelles	10	5			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Contrats de l'audiovisuel	10	5			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit à l'image et relations presse	10				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit de la communication publicitaire	5				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Liberté de la communication et numérique	5				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Economie des médias et stratégies des groupes audiovisuels	4				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Collectivités territoriales, Culture, Communication et Numérique	3			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)						

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE									session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des médias et de la communication									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S1	UE3 Modules d'approfondissement		31	10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Gouvernance et régulation européenne des médias		4	3 pour l'étude de cas ; 7 pour le grand oral		Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Une étude de cas transversale (écrit 1h30) + Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3	
	S1	Constitution et liberté de la communication		4			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit financier et droit fiscal des médias, de la culture et de la communication		4			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit social des médias, des métiers de la culture et de la communication		4			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Production, programmation et diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques : enjeux juridiques et économiques		3			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Sociologie des médias, Médias et Réseaux sociaux		3			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Etablissements publics culturels et diplomatie audiovisuelle française		2			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Honnêteté de l'information et déontologie du journalisme		3			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Médias, sports et eSport		2			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Médias, diversité et protection de la jeunesse		2			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication												
Semestre	S2		5	10	10	10								
UE	S2	UE4 Méthodologie et conduite de projets pédagogiques et professionnels	5	10	10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Réalisation de projets pédagogiques initiés par les étudiants (individuels et/ou collectifs) (facultatif)											Peut ouvrir droit à bonification	
Matière	S2	Gestion de projets professionnels (obligatoire)		10									Non évalué	
Matière	S2	Initiation à la recherche, méthodologie du mémoire et du rapport de stage	5										Non évalué	
		1 voie au choix :												
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	Note de rapport de stage + soutenance	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	Soutenance du mémoire	
		TOTAL ANNUEL	194	81	60	60								